

Le Cheminot de France



Organe bi-mensuel de la Fédération des Syndicats Professionnels des Cheminots de France et des Colonies

Rédaction et Administration : 5, rue Cadet, PARIS (9^e)

Téléphone : TAITBOUT 40-91

Chèques Postaux : Paris 26-44

Abonnement : 10 francs



NOS SALAIRES

En attendant la décision définitive des Chambres, il faut accorder des acomptes

Le Gouvernement consent à porter de 1.380 millions à 1.700 millions le crédit proposé pour l'amélioration des Traitements des Fonctionnaires ainsi que des Pensions. Ces améliorations paraîtront du 15 Octobre.

Ces propositions sont le dernier mot, paraît-il, du Gouvernement qui posera la question de confiance sur le vote des crédits.

Le débat concernant le vote des crédits vient devant la Chambre Jeudi 25 novembre.

Telles sont les informations lancées par la Grande Presse.

Par ailleurs, toutes sortes de répartitions des crédits sont indiquées comme probables.

En somme, c'est la confusion la plus complète. Une chose est certaine : c'est que ce qui sera accordé ne donnera satisfaction à personne, pas plus aux célibataires ou mariés sans charges qu'aux chargés de famille ou à ceux qui possèdent de la technique ou détiennent des postes à responsabilité.

Pendant que, de remise de date en remise de date, le débat devant la Chambre, on nous fait espérer, la vie continue sa course à la hausse. Les budgets familiaux sont de plus en plus difficiles à boucler et le découragement gagne de plus en plus les ménagères, gardiennes du moral des familles et, par conséquent, du moral de la Classe ouvrière.

Nous voulons bien croire que le

Gouvernement et les Réseaux se trouvent en face de difficultés énormes pour arriver à nous donner satisfaction. Il paraît que nos demandes atteignent 3.800 millions et que l'on ne peut nous accorder que 1.700 millions. Quoi qu'on dise, ce n'est peut-être pas encore le dernier mot. En effet, le Ministre des Finances n'a-t-il pas déclaré à la Chambre que la situation financière s'améliore de plus en plus ? En conséquence, on peut espérer des rentrées budgétaires supérieures aux évaluations, que l'on peut employer à rémunérer les Fonctionnaires et Agents des Services Publics et Concédés dont les Salaires se trouvent au-dessous du niveau permettant à une famille de vivre décemment.

Afin d'aider à mettre fin à une situation qui devient de plus en plus grave, ne pourrait-on, en attendant la décision définitive des Chambres, accorder des acomptes dans la limite des propositions gouvernementales ? Ce serait une solution d'attente qui calmerait un peu des inquiétudes vraiment fondées dans les familles.

Ceci dit, nous tenons à souligner l'attitude actuelle de certaine Organisation qui, pendant des semaines et des semaines, par la plume de ses principaux leaders, nous a accusés d'être plus ou moins intransigeants, de protester plus ou moins vivement devant que le Gouvernement est de gauche ou de droite ou encore du centre.

Nous prions à témoins tous ceux qui ont de la mémoire, ou qui ont conservé la collection du *Cheminot de*

LE BUREAU FÉDÉRAL.
(Voir la suite page 2)

L'ORGANISATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES FÉDÉRALES

Les Secrétaires et Secrétaires adjoints des Commissions Techniques Fédérales avaient été convoqués le 23 Octobre au siège de la Fédération.

Toutes les Commissions étaient représentées, tous les Réseaux, sauf l'A. L. avaient leur délégué.

Quel était le but de la réunion ?

Prendre contact et étudier en commun les mesures les meilleures pour faire fonctionner dans des conditions parfaites notre nouvel Organisme.

Tout d'abord, un petit tour d'horizon. Qu'a-t-on réalisé sur chaque Réseau pour le développement des C. T. ?

Lors du Congrès Fédéral d'Avril, c'est à l'unanimité que fut décidée la reconstitution des C. T. on put même constater

La réunion qui suivit, un mois après, fut un succès, ce qui nous permit de réaliser le vœu exprimé par le Congrès : la constitution immédiate des C. T. Fédérales.

Mais pour donner une vie à ce nouvel Organisme, pour l'alimenter en quelque sorte, il fut reconnu nécessaire, indispensable même, que chaque Réseau ait ses Commissions correspondantes.

En effet, les délégués des Réseaux

(Voir la suite page 2).

EN CHEMINANT...

AU PAYS DE LA LIBERTÉ...

Notre Fédération a cru bon de poser la question des Salaires par affiches devant les Cheminots et l'Opinion publique.

C'était son droit, d'aucuns pensent son devoir.

Mais cela n'a pas été du goût de tout le monde. Des affiches ont été lacérées.

Comment l'Unité était belle au temps de la Scission !

Par qui ?

Par les envoyés de M. GUINAND ? Je ne pense pas qu'ils aient du temps à perdre en ce moment.

Par des Cheminots, alors ?

S'estimait-on donc satisfait de leurs Salaires actuels ? Ou bien nous refusions-ils à nous, authentiques Cheminots, le droit de réclamer des conditions de vie meilleures ?

C'est en tout cas un bien triste exemple d'intolérance et de sectarisme qu'on donne ainsi dans un Pays de Liberté.

1-3

De vifs débats s'étaient engagés au Comité National de la C. G. T. en août dernier, au sujet des luttes de tendances qui se poursuivent à l'intérieur de l'Organisation Unifiée.

Dans un but d'apaisement, on avait demandé aux deux hebdomadières concurrentes, Syndicats, pour l'ex-C. G. T. et La Vie Ouvrière, pour l'ex-C. G. T. U., de disparaître et de laisser la place à un seul journal, unifié naturellement.

Celui-ci va paraître prochainement.

POURQUOI LES CHEMINOTS N'ONT PAS ENCORE LEUR CONTRAT COLLECTIF

L'enfancement de notre Contrat collectif de travail apparaît terriblement laborieux et personne n'ose encore faire de pronostics quant à l'époque — même approximative — de la naissance.

Il nous faut bien constater que nous appartenons à une des rares Corporations où l'on ne possède pas encore de Contrat Collectif. Il semble bien que, là comme dans la question des Salaires, on se complait dans le provisoire.

Les Cheminots commencent sérieusement à se demander pendant combien de temps encore on va se payer leur tête. Des impatiences se manifestent et c'est sans doute pour essayer de les calmer qu'on prend prétexte de la création de la Société Nationale des Chemins de Fer pour établir que, depuis Juillet, les discussions avaient été interrompues avec les Réseaux condamnés à disparaître.

Mauvaise excuse, car l'on ne pouvait douter que tout ce qui serait acquis par le Personnel ne pourrait être remis en question par la Société Nationale.

En réalité, il y a eu de longues, d'interminables tergiversations, pour bien d'autres raisons.

Au début, il y eut d'abord du temps perdu parce que, de part et d'autre, aussi bien du côté patronal que du côté ouvrier, on ne se résignait qu'à se

disposer à faire des concessions.

Le côté ouvrier, on était également très mal préparé à la Collaboration, cette Collaboration contre laquelle, pendant de très longues années on avait mené le combat. On espérait bien plus, après la constatation une fois faite de l'impossibilité de s'entendre, en l'appui d'un Gouvernement qui ne comptait que des amis et dont on ne pouvait mettre les promesses en doute.

Léon Delsert.

(Voir la suite page 2)

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Il faut valoriser les pensions et les indemnités

Une législation datant de 1898, modifiée assez fréquemment, mais pas encore au point, régit les Accidents du travail.

A l'heure actuelle, on fait à la Veuve d'un mort par accident une pension énorme : pensez, entre 1.600 et 2.000 fr. par an ! Presque 150 francs par mois !

Il y a de quoi souhaiter y passer !

N'est-ce pas une honte dans un régime comme le nôtre de voir cela ? La rapacité qu'elle abrite sous le couvert d'Assurances particulières ou de la responsabilité collective, rogne avec ardeur le pauvre morceau de pain que la société jette en pâture à ceux que le sort a vaincu.

Nous allons mettre à l'étude une relecture de la Loi sur les Accidents du Travail, si nombreux, hélas ! dans notre profession, que seule l'aéronautique peut prétendre dépasser nos pourcentages.

Nous estimons que la pension d'une Veuve d'accidenté DEVRAIT EN TOUTE JUSTICE PERMETTRE UNE EXISTENCE digne, car on doit tenir compte du préjudice, dont la Société est responsable et garante — cause par l'entreprise de l'accidenté.

Il faut valoriser les pensions et les indemnités.

Le côté patronal, spéculant sur le temps qui arrange bien des choses et surtout émoussé bien des enthousiasmes, on se révèle procédurier à l'excès, on reprenait de jour en jour — qu'on me passe l'expression — du poil de la bête et l'on se montrait de moins en moins disposé à faire des concessions.

Le côté ouvrier, on était également très mal préparé à la Collaboration, cette Collaboration contre laquelle, pendant de très longues années on avait mené le combat.

On espérait bien plus, après la constatation une fois faite de l'impossibilité de s'entendre, en l'appui d'un Gouvernement qui ne comptait que des amis et dont on ne pouvait mettre les promesses en doute.

Léon Delsert.

(Voir la suite page 2)

La nouvelle organisation des chemins de fer devant le projet fédéral

par Henri LAINE.

(SUITE) 1^{er} Août 1937.

D'un façon générale sa décision est telle que, d'une part, les corps sociaux, les usagers, n'ont aucun droit de représentation, que, d'autre part, l'Etat a vis-à-vis du Travail et du Capital, une PART PREPREDOMINANTE DE REPRESENTATION, et qu'enfin, le Travail, en regard de l'Etat et du Capital, est réduit pour la représentation à la portion congrue.

Cette prépondérance de l'Etat va se manifester jusque dans le partage même des Actions de Capital entre lui et les Compagnies, partage qui lui adjuge, en effet, la part du lion, puisqu'il a bien le pouvoir de faire échouer la représentation du Personnel — juste, démocratique et, au surplus, conforme au droit — assurée, à l'Election avec R. P., par les Organisations professionnelles de Cheminots les plus représentatives. Le même effet affecte la représentation du Personnel au Tribunal Arbitral.

Signalons encore, pour terminer, deux lacunes des réalisations officielles : le projet fédéral complétait la réforme ferroviaire par la création d'une Commission paritaire permanente qui établit une garantie supplémentaire quant à ses droits et à ses intérêts, en jouant le double rôle d'organisme de défense corporative et de gestion de services professionnels ; les réalisations officielles — quant à elles — n'apportent, à ce sujet, aucune innovation.

La seconde, c'est L'ABSENCE, DANS CES REALISATIONS, DE TOUTE DECENTRALISATION ; toutefois, comme le Président du Comité d'Administration, nouvellement nommé, a déclaré : « L'ABSENCE, DANS CES REALISATIONS, DE TOUTE DECENTRALISATION, devra être remplacée par la participation des travailleurs dans les instances de gestion. »

(Voir la suite page 2.)

L'ACTION POUR LES SALAIRES

LE BUREAU FÉDÉRAL SAISIT LES PARLEMENTAIRES

La vigoureuse campagne des Organisations Syndicales pour le rajustement des Salaires a enfin ému les Pouvoirs Publics, le Parlement et l'Opinion.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le vote final des Chambres n'est encore connu.

Quel qu'il soit, il n'est pas inutile de souligner la part prise par notre Fédération et par le Cartel Syndical Chrétien des Services Publics dans l'opinion.

Le dernier numéro du *Cheminot de France* a reproduit l'affiche placardée par notre Fédération, qui, à notre connaissance, a seule saisi l'opinion de la question des bas Salaires dans les Services Publics.

On trouvera plus loin le texte de la lettre que nous avons adressée à tous les Députés et Sénateurs. Là aussi nous pensons avoir été les seuls à intervenir auprès de chaque Parlementaire individuellement, les seuls, en tout cas, à avoir lié les Allocations Familiales au Salaire de base.

Paris, le 5 novembre 1937. Monsieur le Député.

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le vote des

Dernière heure

La Chambre a voté, le matin du 26 novembre, le projet de loi déposé par le Gouvernement et qui tend à donner, aux fonctionnaires, dans la limite des 1.700 millions indiqués ci-dessus, avec effet du 1^{er} octobre 1937 :

— aux auxiliaires, une augmentation fixe de 100 francs par mois, à laquelle s'ajoutera un relèvement de 10 % de l'indemnité de résidence ;

— aux auxiliaires une somme de 1.050 ou peut-être 1.080 francs par mois ;

— aux retraités, une allocation annuelle de 720 francs.

Il a été précisé de nouveau, au débat de la discussion, que le bénéfice des améliorations accordées aux fonctionnaires devait être étendu aux cheminots.

Un contre-projet discuté avec le Cartel syndical chrétien des services publics et défendu par notre ami Reille-Soult, a été écarté. Il tendait à attacher un complément aux cheffes de famille et des allocations supplémentaires aux fonctionnaires ayant des enfants à charge ; il demandait, en outre, qu'une Commission fit des propositions de revalorisation des traitements et salaires dans les 3 mois.

La discussion viendra au Sénat le 2 ou le 3 Décembre.

Si la justice, p. 1^{er} Décembre.

MUTUELLE FAMILIALE DES CHEMINOTS DE FRANCE

Nous rappelons que l'Assemblée Générale de la Mutualité Familiale se tiendra le 5 Décembre prochain, à 9 h. 30, Salle Viennel, 5, rue Cadet, à Paris. Nous espérons que les adhérents y assisteront très nombreux. Les Receveurs ou Sociétaires n'ayant pas encore retourné leurs questionnaires ou leurs pouvoirs sont priés de le faire de toute urgence.

Le Piécheur.

André Mérioux.

Mille PICHON nous entretient succinctement dans ses grandes lignes, de la future réforme des Statuts Intérieurs de l'Union.

Notre ami KNECHT, désigné comme Secrétaire Général des Commissions Techniques du Réseau, nous développe l'utilité des C. T. et la nécessité d'un fonctionnement immédiat.

Enfin SANS pour la Commission des Jeunes et GORNU, pour la Commission des Cadres, nous font entrer au sein des Comités, l'avènement du Syndicalisme Général sur le Réseau, et l'ordre du jour dessous, est adopté à l'unanimité.

Ce magnifique travail des militants, est suivi d'un repas amical au Restaurant de Béthune et de la Croix de Marbre.

Ordre du jour.

Le Conseil de Réseau de l'Union-Midi, après avoir entendu les différents rapports concernant :

La situation financière et morale de l'Union, l'activité de la Commission Fédérale des Jeunes, la constitution des Commissions Techniques sur le Réseau.

Et émis sur ces diverses questions des conclusions d'ordre pratique.

Appelle l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation précaire des petits et moyens Agents des Chemins de Fer dont la grande majorité n'atteint pas, en fin de carrière, les milliers francs par mois insinués comme minimum vital par les Accords Matignon.

Regrette que devant la hausse des prix, le relèvement des Salaires, et en particulier des Allocations familiales, ne soit pas envisagé comme un élémentaire devoir d'équité.

Constate avec déception que, que soient les gouvernements au pouvoir, les Réformes sociales, qui devraient se réaliser dans le calme et par la seule puissance des idées de Justice, ne s'élaborent que sous la poussée d'agitation de force, qui trouble l'opinion, entraîne le bonheur des Services Publics et rend par là même ces réformes impopulaires.

Proteste contre les atteintes portées à la Liberté Syndicale, et en particulier contre le monopole octroyé à la C. G. T. pour la représentation du Personnel, au Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

Fait confiance à la Fédération pour continuer l'action énergique entrepris en vue d'obtenir de toute urgence les améliorations qui s'imposent et sauvegarder les droits du Personnel au cours des modifications de Services qu'entraînera la Réorganisation des Chemins de Fer.

BORDEAUX-MIDI

Siège : 1, rue Bachou.

Réunion du 3 novembre.

Les séances, interrompues pendant les vacances, sont repris avec le mois de novembre.

Le nouveau local affecté à la Permanence des Syndicats Chrétiens du Béarn a été inauguré par les Cheminots.

Notre Président rend compte des diverses interventions de notre Union-Midi, et de notre Fédération auprès de la Direction et des Pouvoirs Publics.

Libre à ceux qui veulent nous calomnier de le faire; les résultats sont à leur disposition.

Les Commissions Techniques retiennent l'attention des adhérents. Il est décidé de se tenir en contact très serré avec le Secrétaire Général des C. T. du Réseau.

Le secrétaire de séance : LADESSUS.

PAU

Siège : 12, rue Louis-Lacaze.

Réunion du 3 novembre.

Les séances, interrompues pendant les vacances, sont repris avec le mois de novembre.

Le nouveau local affecté à la Permanence des Syndicats Chrétiens du Béarn a été inauguré par les Cheminots.

Notre Président rend compte des diverses interventions de notre Union-Midi, et de notre Fédération auprès de la Direction et des Pouvoirs Publics.

Libre à ceux qui veulent nous calomnier de le faire; les résultats sont à leur disposition.

Les Commissions Techniques retiennent l'attention des adhérents. Il est décidé de se tenir en contact très serré avec le Secrétaire Général des C. T. du Réseau.

Le secrétaire de séance : LADESSUS.

Réseau Nord

Belle réunion à Valenciennes

Une réunion d'information, à laquelle étaient conviés les militants de la Région, s'est tenue le 7 Novembre à Valenciennes, et c'est pres de 150 auditeurs qui se présentent dans une des Salles de l'Hôtel de Ville.

La permanence est ouverte chaque lundi et chaque jeudi, de 18 h. à 19 h., dans la salle du N° 1, de la Rue Bachou où se tiennent également les réunions des Commissions Techniques.

Nous avons reçus cinq Adhésions.

rade D. DELSERT exposa notre attitude vis-à-vis de la Société nationale et dans la décevante question des salaires.

La commission centrale a été renouvelée et comprend maintenant :

Secrétaire : A. MUCHERIE, service central exploitation.

Membres : BOUTILLIER, arrondissement voie, à Arras;

DELVALLEZ, sous-chef de gare, à Tourcoing;

LECLERCQ, service central, 2^{me} division; à Arras;

MACHONAND, chef de district, à Lille.

MAITIN, garde-magasin approvisionnements, à Lens.

Le programme d'action revendicative de la commission fut ensuite approuvé par les délégués qui se séparent résolument à faire du bon travail syndical dans les régions dont ils ont la charge.

Les réunions

Prenez note pour décembre :

Le 4 décembre, à 14 h. 30, à Lille, 1, rue Saint-Génois.

Le 18 décembre, à 14 h. 30, à Boulanger, 2^{me} partie des Victoires.

Le 19 décembre, à 14 h. 30, à Paris, 5, rue Cadet.

Les réunions dès 30 octobre à Lens, 4 novembre à Paris et 7 novembre à Valenciennes ont permis des progrès sensibles sur le plan local et nous font bien augurer de la vie syndicale de la nouvelle société.

Faisant ensuite l'examen objectif de la nouvelle société, l'orateur termine en formulant le vœu que les espoirs que le public français fonde sur ce nouvel organisme ne soient point déçus.

Chaleureusement applaudi, Désiré DELSERT prend la parole.

L'Internationale Syndicale Chrétienne, tel est le sujet traité par lui.

Parlant d'abord des effets, il démontre que, malgré la disparition du Syndicalisme Chrétien dans les pays à régime totalitaire, nous sommes la seule Organisation Internationale existante hormis les Organisations Marxistes. C'est pour nous une excellente leçon de choses, et surtout une excellente raison d'avoir confiance dans la vitalité de la C. F. T. C.

Ayant de terminer son exposé, DELSERT lance un vibrant appel en faveur de la propagande : 150 militants pour une Région, dit-il, c'est plus qu'il est nécessaire pour mener à bien la tâche que nous avons entreprise et sans nul doute qu'avec une telle équipe l'accroissement de nos effectifs, que nous constatons avec fierté, ira en s'accroissant de plus en plus.

Cette belle réunion se termine sous les applaudissements chaleureux des camarades présents, pleins de foi dans l'avenir et plus que jamais décidés à travailler pour le Syndicalisme Chrétien.

A. COSTES.

Le coin des cadres

Tous les délégués des groupes locaux des cadres et d'études du réseau Nord se sont réunis en assemblée générale le 10 novembre 1937 à Arras.

Toutes les grandes questions d'actualité ont été traitées par le délégué de l'Union de réseau, LEON DELSERT, et par le secrétaire de la commission, ALBERT MUCHERIE, qui situa, entre autres, notre position vis-à-vis des organisations syndicales voisines.

Notre secrétaire nous a montré le beau départ pris par notre mouvement, citant en exemple la catégorie des services actifs de la voie qui compte 12 militants ayant signé un appel à leurs collègues. Or, nous savons que le pourcentage de militants est particulièrement faible dans les échelles voies.

Après que notre camarade MAR-

CHANDON, secrétaire de la sous-commission des chefs de districts, est rappelé à titre d'exemple, le travail fourni

par cette sous-commission, notre cam-

rade en conséquence de faire nos réunions à l'Hôtel du Nord, Place Alphonse-Piquet. Les membres du Groupe sont priés d'en prendre bonne note.

GORNU, signalé le tract en préparation pour les Cadres. Notre Syndicat a fait distribuer la Circular aux sympathisants des C. T., et la nécessité d'un fonctionnement immédiat.

Enfin SANS pour la Commission des Jeunes et GORNU, pour la Commission des Cadres, nous font entrer au sein des Comités, les deux pour les Commissions Techniques déjà constituées ou en formation, va ajouter celle aux Retraités pour lesquels nous demandons les mêmes indemnités de Vieillesse et de Charges de famille que pour les Agents en activité.

DELBOS demande l'utilisation de la Presse locale pour nos communiqués.

LARRIEU demande des bulletins d'adhésion pour Facture. Toutes nos félicitations à nos camarades isolés. Il faut également savoir que les Equipes occupées à la marée et exposées aux intempéries, demandent des vêtements de cuir, démontée, sans facilité, par le délégué et l'Inspecteur. Grâce à notre Syndicat, une de nos camarades a obtenu une prolongation au Sanatorium.

Notre camarade BIBONE, venu de P. M. L. est nommé membre du Bureau des Petits et moyens Agents des Chemins de Fer dont la grande majorité n'atteint pas, en fin de carrière, les milliers francs par mois insinués comme minimum vital par les Accords Matignon.

Regrette que devant la hausse des prix, le relèvement des Salaires, et en particulier des Allocations familiales, ne soit pas envisagé comme un élémentaire devoir d'équité.

Constate avec déception que, que soient les gouvernements au pouvoir, les Réformes sociales, qui devraient se réaliser dans le calme et par la seule puissance des idées de Justice, ne s'élaborent que sous la poussée d'agitation de force, qui trouble l'opinion, entraîne le bonheur des Services Publics et rend par là même ces réformes impopulaires.

Proteste contre les atteintes portées à la Liberté Syndicale, et en particulier contre le monopole octroyé à la C. G. T. pour la représentation du Personnel, au Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

Fait confiance à la Fédération pour continuer l'action énergique entrepris en vue d'obtenir de toute urgence les améliorations qui s'imposent et sauvegarder les droits du Personnel au cours des modifications de Services qu'entraînera la Réorganisation des Chemins de Fer.

Le secrétaire : LAFOURCADE.

E. MUGLER fils
à VALENCE (Orne)
FABRIQUE
D'HORLOGERIE
BIJOUTERIE
GRAND CHOIX DE
BIJOUX POUR MARIAGES
Montres pour Hommes et Dames
Chaines, Médailles, Colliers,
Bagues, Boucles d'oreilles,
Bracelets, etc., etc.
ENVOI FRANCO sur demande
des Catalogues et échantillons
en cours

CADEAUX
Horlogerie
Garantie
FACILITÉS A CONDITIONS SPÉCIALES CHEMINOTS
MACHINES A COUDRE
ARMES, PHONES, T.S.F., PHONOS
CREDIT AU GRÉ DU CLIENT

Bel-Air, à Nantes. Ces cours sont à deux étages.

Premier degré : ouvert à tous, les lundis matin de 9 h. à 11 h. et le samedi de 10 h. à 18 h. tous les 15 jours.

Deuxième degré : ouvert à ceux qui ont suivi le premier degré ou un cercle d'études de la J.O.C., le jeudi à 20 heures.

Prière de se faire inscrire tous les jours, 10, rue de Bel-Air, à Nantes.

PERIGUEUX

Réunion du 26 Octobre

Les motions suivantes ont été adoptées à l'unanimité. La première a été publiée dans la Presse Régionale, et la seconde adressée au Secrétaire de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Employés.

Le Syndicat Professionnel des Cheminots, réuni le 26 Octobre en Assemblée générale,

...constatant la hausse continue du coût de la vie,

...dénonce l'insuffisance des améliorations de traitements proposées par le Gouvernement pour les travailleurs des Services Publics,

...réclame l'Échelle Mobile des Salaires et Allocations Familiales, seule capable de permettre à la famille ouvrière de vivre dignement des fruits de son travail,

...affirme sa complète solidarité avec ses camarades du Cartel Chretien des Services Publics.

Réseau P.-L.-M.

Bureau de l'Union

Une réunion exceptionnelle a eu lieu, à Nîmes, sous la présidence du camarade ALBOU.

En raison de l'accroissement important et continu des effectifs, des groupes et des syndicats locaux, et du travail incommant au secrétariat général, le bureau décide unanimement la création d'un secrétariat permanent dont le principe avait été adopté au cours de la dernière réunion du conseil de l'Union.

Nos syndicats ont été tout de suite prévenus de cette décision dont l'urgence s'impose et des mesures prises pour en assurer l'exécution dès le 1^{er} janvier 1938.

Examen des questions pour les audiences prévues. Un premier travail a été fait par le secrétariat général pour mise au point avant transmission aux secrétaires techniques réseaux.

Mise en garde

Certains de nos adhérents ont été pressentis individuellement, en utilisant même des convocations à allure officielle, pour l'organisation de réunions sous l'égide d'un groupement plus ou moins anonyme ayant pour but une fusion des différents groupements syndicaux.

Nous saurons trop mettre nos camarades en garde contre pareilles propositions en leur demandant de ne se prêter à aucune manœuvre de ce genre.

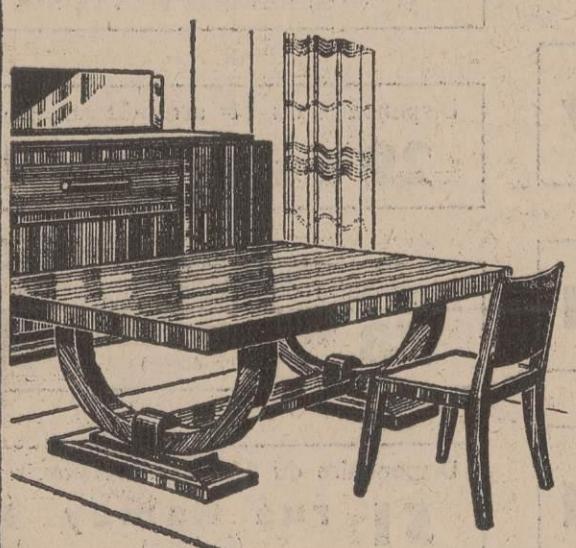
Secrétariat général

Les syndicats voudront bien, si ce n'est déjà fait compléter leur section technique et technique.

ETABLISSEMENTS
LAROUDIE ET HOUNAU
Fabrique de meubles
162, Rue de CHARENTON PARIS. Reuilly-Diderot
25% DE REMISE

aux Membres des Syndicats
des Chemins de Fer
sur présentation de ta carte syndicale.

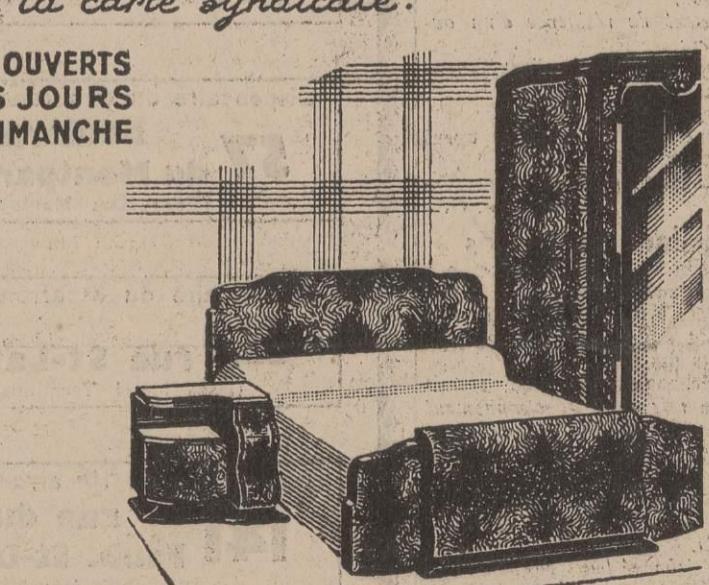
MAGASINS OUVERTS
TOUS LES JOURS
SAUF LE DIMANCHE



PAS DE CATALOGUE

Pour acheter des Meubles il faut les voir
La Maison sérieuse : où vouserez reçus
sans sollicitation importune d'achat.

AG. LEBEUF



OULLINS

Réunion du 22 Octobre

Bien que le vendredi ne soit guère propice pour une réunion des Agents du Matériel, bon nombre de nos camarades ont répondu présent. THEVENON ouvre la séance et excuse AUTIER se trouvant à Paris, pour une autre manifestation du Syndicat après quelques mots de bienvenue, dont la partie du camarade FERNAND MENTIER qui, dans une chaude allocution, montre le bien-fondé de toutes nos revendications, dont la principale, celle que la mère de famille attend avec impatience, l'augmentation des Salaires. Dans ce domaine, notons les efforts fait par notre Fédération pour les Allocations familiales et primes diverses. En un mot, révalorisation intégrale du traitement. Ensuite, il nous montre ce qu'il reste à faire au chapitre Facilités de Circulation. Les 40 Heures et les Congés sont l'objet d'une discussion animée. Ces derniers sont de la plus grande utilité pour le Syndicat de France que l'on porte. Nous avons la satisfaction d'enregistrer les efforts de la Fédération pour sauvegarder les droits du Personnel.

A la fin de la réunion, un ordre du jour fut voté, accordant toute notre confiance à l'Union et à la Fédération.

PORTES-LES-VALENCE

C'est avec une grande douleur que nous avons accompagné notre camarade et ami GEORGES GIROT à sa dernière demeure, le 25 octobre dernier, enlevé à l'affection de ses parents à l'âge de 27 ans. Son père, retraité Cheminot de notre Gare, à qui nous présentons nos condoléances attristées.

Il avait choisi notre Fédération en bon chrétien qu'il était et savait montrer par son exemple ce qu'était notre groupe : C. F. T. C.

Depuis longtemps, il était receveur de la Section locale, et propagandiste à toute épreuve, bon camarade pour tous et aimé de tous. Aussi, il était nombreux ceux qui l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

Notre camarade CHATEL, au nom du Syndicat Professionnel, exprima, sur sa tombe, tous nos regrets de ce départ prématûre et assura sa famille que son souvenir resterait à jamais parmi nous.

Le Secrétaire : GUILLOT.

ROANNE

Réunion du 13 Octobre

L'ordre du jour est étudié dans l'ordre suivant :

— Compte rendu du congrès de Paray-le-Monial.

— Nomination du camarade BILLAUD comme Trésorier, en remplacement de GARNIER.

— Lecture des circulaires de l'Union.

— Causière sur l'Actionnariat Syndical.

— Propagande et programme d'action syndicale.

VALENCE

Réunion du 27 Octobre

Belle réunion, où fut passée en revue l'action menée par notre Fédération, en faveur de la révalorisation des Traitements et par l'institution de l'Échelle Mobile.

GARNIER lance un appel en faveur de l'Actionnariat Syndical, sans oublier la Mutualité Familiale et la Veille.

L'achat en commun est à la disposition de tous. Demandez à votre receveur les renseignements à ce sujet.

Carnet familial

NAISSANCES

Nous apprenons la naissance : De Christiane SAUGIS, quatrième enfant de notre camarade du Groupe de Noyen.

De Timoléon DELTRAL, fils de notre camarade du Groupe de Bayav.

D'Edouard PAYEN, fils de notre camarade du Syndicat de Valenciennes.

De Suzanne LEPRINCE, troisième enfant de notre dévoué camarade du Syndicat d'Argentan.

De Marie JAUSSAUD, septième enfant de notre dévoué camarade Président du Syndicat de Lyon.

D'Irène JOUBIN, fille de notre camarade du Syndicat de Lyon.

D'Andrée CHAMBLAS, fille de notre camarade du Syndicat de Givors.

D'Yvonne DINAIRES, quatrième enfant de notre camarade du Syndicat de Lyon.

D'André CHAMBLAS, fils de notre camarade du Syndicat de Clermont-Ferrand.

D'Jean DEVIGNE, troisième enfant

NEVERS

Réunion du 5 Novembre

Très nombreuse assistance. Echange de vues très animé sur les grandes questions du jour. Le Salaire Vital. La situation nouvelle dans la Société Nationale. La Coordination.

Combien de pièges dangereux pour notre proche avenir. Mais nous faisons confiance à nos dirigeants pour menier le bon combat pour la réalisation de nos justes aspirations.

Le Comité des Fêtes confirme son appel à la fête familiale. En soirée, au Cloître-Saint-Joseph, le Dimanche 10 Décembre.

Les Cheminots seront nombreux à venir applaudir leurs camarades qui sauront leur faire passer une très agréable soirée.

Le Bureau.

ALÈS

Assemblée générale annuelle

du 10 octobre

Elle s'est tenue devant un bon nombre d'adhérents et en présence de notre camarade ALBOU, Président de l'Union des Syndicats. Très satisfait de la vitalité du Groupe, malgré les départs successifs de plusieurs militants. La réorganisation des Réseaux est l'objet d'une nette mise au point du Président. Les différents points en sont étudiés, mais nous ne pourrons juger qu'à l'expérience les résultats de cette Réorganisation.

Nous saurons trop mettre nos

camarades en garde contre pareilles propositions en leur demandant de ne se prêter à aucune manœuvre de ce genre.

Le Secrétaire : BOURGOIN, chef de district, aux Laines (Côte-d'Or).

Délégué titulaire :

LEGEAY Marcel, chef de district, cité P.M., 2, rue André-Lebon, à Dôle (Jura).

Délégué suppléant :

BOURGOIN, chef de district, aux Laines (Côte-d'Or).

NEVERS

Réunion du 5 Novembre

Très nombreuse assistance. Echange de vues très animé sur les grandes questions du jour. Le Salaire Vital. La situation

neuve dans la Société Nationale. La Coordination.

Combien de pièges dangereux pour

notre proche avenir. Mais nous faisons

confiance à nos dirigeants pour menier

le bon combat pour la réalisation de nos

justes aspirations.

Le Comité des Fêtes confirme son app

el à la fête familiale. En soirée, au Cloître-Saint-Joseph, le Dimanche 10 Décembre.

Les Cheminots seront nombreux à venir

applaudir leurs camarades qui sauront

leur faire passer une très agréable soirée.

Le Bureau.

VAL D'ISÈRE

Assemblée générale

du 10 octobre

Très nombreuse assistance. Echange de vues très animé sur les grandes questions du jour. Le Salaire Vital. La situation

neuve dans la Société Nationale. La Coordination.

Combien de pièges dangereux pour

notre proche avenir. Mais nous faisons

confiance à nos dirigeants pour menier

le bon combat pour la réalisation de nos

justes aspirations.

Le Comité des Fêtes confirme son app

el à la fête familiale. En soirée, au Cloître-Saint-Joseph, le Dimanche 10 Décembre.

Les Cheminots seront nombreux à venir

applaudir leurs camarades qui sauront

leur faire passer une très agréable soirée.

Le Bureau.

VAL D'ISÈRE

Assemblée générale

du 10 octobre

Très nombreuse assistance. Echange de vues très animé sur les grandes questions du jour. Le Salaire Vital. La situation

neuve dans la Société Nationale. La Coordination.

Combien de pièges dangereux pour

notre proche avenir. Mais nous faisons

confiance à nos dirigeants pour menier

le bon combat pour la réalisation de nos

justes aspirations.

Le Comité des Fêtes confirme son app

el à la fête familiale. En soirée, au Cloître-Saint-Joseph, le Dimanche 10 Décembre.

Les Cheminots seront nombreux à venir

applaudir leurs camarades qui sauront

leur faire passer une très agréable soirée.

Le Bureau.

VAL D'ISÈRE

Assemblée générale

du 10 octobre

Très nombreuse assistance. Echange de vues très animé sur les grandes questions du jour. Le Salaire Vital. La situation